

Essence, l'Etat assure carburer étude et avis en panne sèche

Les résultats de l'enquête lancée sous l'autorité de la préfète, tenus au secret, seront dévoilés en septembre, a acté hier pour la première fois Josiane Chevalier qui promet dans la foulée que l'Autorité de la concurrence rendra ses conclusions à cette date. Mais dans ce dossier, reste l'impression que toutes les vérités ne sont pas si faciles à dire

Le 1^{er} décembre 2018, la représentante de l'Etat en Corse confirme par courrier au collectif Agissons contre la cherté des carburants que "comme l'a souligné le ministre de l'Economie lors de sa visite en Corse le 22 octobre, le gouvernement est ouvert à toutes les solutions pour faire baisser les prix trop élevés des carburants dans l'île". Et que sous son autorité, un "travail sera mené à son terme dans les prochains mois par les services de la DGCCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, ndlr) en Corse".

Le 9 mai 2019, dans nos colonnes, le service communication de la préfecture affirmait que "le rapport demandé a été rendu et fera l'objet d'un premier examen lors d'une revue de projets avec Madame Gourault (ministre de la Cohésion des territoires, ndlr) prévue avant la fin du mois".

Depuis, silence radio. Mais tandis que l'enquête est gardée au frais, à l'ombre d'un tiroir, les Corses - classe politique et société civile - s'interrogent. Quels éléments peuvent bien justifier que les résultats des travaux soient tenus au secret ?

Ce n'est que la première d'une longue série de questions que nous relayons aujourd'hui à l'aune de divers témoignages donnés parfois en toute lumière mais aussi *sotto voce*.



Plusieurs pistes ont été lancées par l'Etat pour tenter d'expliquer la cherté de l'essence en Corse. Mais les réponses se font attendre.

ARCHIVES CM

de la concurrence." Sauf que l'Autorité de la concurrence, si elle est bel et bien saisie, l'est sur la base du rapport réalisé par l'inspection générale des finances (IGF), ce-lui-là précisément que le mi-

de cet avis, dicit l'Autorité dans un courriel que nous avons pu consulter, sont "invités à examiner ces questions dans les secteurs pour lesquels des préoccupations ont été identifiées, notamment ce-

ments au fur et à mesure, l'Autorité pouvant alors prendre la main, soit lui remet ses réflexions au terme de ses travaux, réflexions censées mettre au jour un certain nombre de points anticoncur-

sur la même question par la CPME de Corse." La présidente informe également qu'il est possible à la Confédération de solliciter une audition et/ou d'adresser des observations écrites aux rap-

moment-là ? D'autant que l'Autorité de la concurrence préfère, elle, ne s'aventurer sur aucun calendrier, pour l'heure (lire en page 3).

Par ailleurs, Bertrand Dipéri confie que les échos directs qui lui sont récemment revenus de l'enquête pointent les difficultés à comparer les prix en Corse avec ceux pratiqués sur le Continent notamment parce que dans l'île les carburants sont additivés, rendant délicate la comparaison. Il n'empêche, ajoute le vice-président de la CPME, "on a la sensation que l'on cherche à ménager certaines personnes en Corse en évitant de sortir un rapport explosif".

Lors de la visite du Premier ministre, les 3 et 4 juillet derniers, c'est Laurent Carrié, conseiller technique politiques contractuelles territoriales auprès d'Edouard Philippe qui aurait "dit que le rapport était inexploitable et n'apprendrait rien mais sans évoquer la saisine de l'Autorité de la concurrence", glisse Frédéric Poletti qui a tenté de joindre le conseiller jeudi dernier, sans succès.

"De ce que j'ai compris, l'Autorité qui a entre les mains l'enquête de la DGCCRF et le rapport de l'IGF est dans une phase de collecte. Je devrais moi aussi être auditionné en septembre. Personnellement, j'ai eu des retours de fonctionnaires proches du dossier qui m'ont assuré que le rapport allait dans le sens de ce que nous dénonçons."